

Libres propos

Un important développement de la loque européenne est constaté en Suisse, confirmé par l'institut de recherche du Liebefeld. Même phénomène en France. Des analyses sophistiquées sont mises en place pour mettre en évidence l'agent pathogène. Mais qu'en est-il des remèdes et des solutions à apporter ? Transvaser est toujours la seule intervention préconisée mais quand on a perdu des ruches au cours de l'hiver, quand les bourdonneuses sont nombreuses, quand les essaims « n'ont pas marché »... et qu'il faut en plus transvaser... pauvre réalité apicole.

Une relation avec l'efficacité des traitements de la varroase a-t-elle été recherchée ? Les apiculteurs utilisant l'Apivar (bien que ce médicament soit interdit en Suisse) n'ont pas ou peu de problèmes. Les difficultés seraient constatées chez ceux utilisant des traitements d'efficacité insuffisante du type acide formique.

L'influence de la perte de diversité florale a-t-elle aussi été recherchée ?

Car un des facteurs favorisant de la loque européenne est une carence en protéines quelle que soit son origine.

.....

De nombreuses mortalités d'abeilles et de colonies sont de nouveau constatées en France.

C'est le cas en Bretagne où, parmi d'autres, un producteur de gelée royale est concerné. C'est le cas dans le Gers, la Charente-Maritime, la Vienne, en Franche-Comté...

La symptomatologie est souvent identique : mortalité d'abeilles plus ou moins importante (avec forte odeur d'abeilles en putréfaction, décrite par les éleveurs, si la mortalité est importante), abeilles tremblantes et abeilles filtrant le retour des butineuses (si les symptômes sont encore présents).

Surprenant mais déjà relevé : ce sont les colonies fortes qui sont le plus atteintes.

Dans une même région des ruchers voisins sont touchés ou non touchés, dans un même rucher des colonies sont touchées ou non touchées.

Bien sûr dans un premier temps une intoxication est soupçonnée. Mais les symptômes durent et apparaissent ailleurs ce qui fait s'interroger les apiculteurs sur des causes essentiellement toxiques.

En 2008 ce phénomène a par exemple été décrit au début de la floraison des lavandins en région PACA. Seule la piste toxicologique a été recherchée car l'examen clinique permettait paraît-il d'écarter toute pathologie. Erreur d'un point de vue scientifique qui se doit d'être exhaustif, fixation des recherches sur un seul problème éliminant toute autre possibilité. Au final rien de significatif dans les recherches de résidus. Là aussi des ruchers touchés et non touchés comme en témoigne un apiculteur rencontré lors des transhumances 2009 : « en 2008 j'avais des ruches dans le même secteur et je n'ai rien vu d'anormal, la récolte a été bonne ».

Qu'en est-il de la recherche des causes ? Chacun « dans son coin » fait réaliser des analyses, les finance dans la mesure de ses possibilités. Mais pas de prise en cause nationale du problème autre qu'épisodiquement la piste intoxication. Le réseau trouble des abeilles fonctionne, la brigade vétérinaire intervient au demeurant sans trop d'éclectisme car sous influence des demandeurs.

Sans ambages la plupart du temps le virus de la paralysie chronique est en cause. Le seuil viral retrouvé dans les quelques analyses effectuées témoigne d'une maladie établie justifiant les mortalités.

Bien sûr des causes favorisantes ou déclenchantes sont nécessaires au développement de ce virus. Les insecticides systémiques sont accusés... Mais pas si sûr qu'ils soient l'unique cause si tenté même qu'ils soient en cause car *Varroa* et *Nosema* (particulièrement *Nosema ceranae*) baissent les défenses immunitaires de l'abeille, car de nombreuses autres molécules chimiques sont au contact de l'abeille et peuvent avoir le même rôle, car de nombreuses importations d'abeilles étrangères (entre autres chinoises pour la production de gelée royale - dont pour la petite histoire les mâles fécondent nos abeilles indigènes) peuvent avoir modifiées la résistance de nos abeilles, car le virus de ce qui à l'époque était simplement la maladie noire peut avoir muté...

Attention pour autant les insecticides ne sont pas à dédouaner dans certains accidents. Le Cruiser et les poussières (imparfaitement maîtrisées) émises lors des semis est à l'origine de mortalités ponctuelles.

Cette situation soulève encore une fois le rôle des agents sanitaires dont les formations ont été interrompues par l'administration depuis plusieurs années. La complexité du problème doit être portée à connaissance et mérite une approche objective et ouverte.